

N/REF : 14/03/2025 15H15 C:000053 I:03053
V/REF : AC/C15010
V/Email reçu le Vendredi 14/03/2025 a 15H15

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. CVRT
IMMEUBLE : LE CARRE VERT -CVRT
2B RUE DE TURGE
35310 CHAVAGNE

Rennes, le 28 Avril 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLEE 2B CHAVAGNE - MME THOUANEL 06 82 85 59 87 (LOGT SINISTRÉ)
LOGEMENT N° 121762, PORTE N°B11, 1° ÉTAGE, TYPE 3

LOCATAIRE DU DESSUS : MME VIGNERON 06 08 31 62 57

MOTIF : FUIITE VISIBLE DANS LE PLACARD DE LA CHAMBRE

Donneur d'ordre : Mme M LEROUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 11/04

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

CONTROLE LOGEMENT

CONSTAT : FUIITE DEJA RÉPARÉE, LE TUYAU DE CONDENSAT DE CHAUDIERE FUYAIT
CE QUI A OCCASIONNÉ UN DEGATS DES EAUX AU 1ER ET 2EME.

FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LGESTION Email envoyé le 11/04/25 a 14H54 Mme M. LE ROUX

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 11/04, PREVOIR REPRISE BOIS ET PEINTURE
DANS LOGEMENT AU 1ER ET AU 2EME. CF PHOTO

0104: MSG REP MME VIGNERON

1403: MSG REP MME VIGNERON

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple	EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00	100,00
TOTAL H.T.					100,00
T.V.A. a 10,00%					10,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>110,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.